



Bulletin de mars 2024 • N°02

## Le Wado Ryu Karaté Club de Feigères : un club où il fait bon pratiquer !

Le club de Feigères a été créé en 2008 par Charly avec l'aide de l'association Feigères Activ'. Voilà maintenant plus de quinze ans que Charly fait cours tous les mardis et jeudis à des karatékas de tout âge, enfants et adultes, débutants ou confirmés, hommes et femmes.

Le karaté enseigné est une forme traditionnelle japonaise : le wado ryu, basé sur l'esquive. Le karaté est un art martial, c'est-à-dire qu'on y apprend le respect de soi et des autres, ainsi que la pratique de la self-défense. C'est aussi un art de vivre qui sert à garder calme et confiance face à des situations stressantes aussi bien dans la rue qu'au travail. Il ne sert jamais à attaquer mais à se défendre.

Seul club de Haute-Savoie à pratiquer le wado ryu, le club de Feigères est un club à taille humaine, familial et bienveillant. Chacun progresse à son rythme dans la joie d'apprendre et de transmettre, au contact des plus gradés qui aident les novices à progresser. Car la couleur de la ceinture ne marque que la progression du karatéka mais en aucune façon sa supériorité car l'essence du karaté se découvre tout au long de la vie du pratiquant.

Le karaté apporte endurance, force, vitesse et souplesse. Il permet de développer la concentration, le calme et la sérénité.

Après l'effort, le réconfort ! Les karatékas savent aussi créer des liens et organisent régulièrement des repas ou sorties ensemble pour maintenir les liens d'amitié qui se créent.

Toute personne, à partir de 12 ans, peut commencer le karaté, sans expérience précédente et sans condition sportive préalable. Pour que ce club continue à vivre, nous avons besoin de vous, alors venez nous rejoindre. Vous pouvez venir essayer à tout moment de l'année en nous rendant visite à la salle polyvalente de Feigères le mardi et jeudi de 18h30 à 20h30. On vous accueille comme vous êtes !

Plus d'infos : [wadoryu-karate-club-feigeres.fr](http://wadoryu-karate-club-feigeres.fr)



# Vos élus vous informent



## MONUMENT AUX MORTS : UN PEU D'HISTOIRE

Dans le cadre du 79<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire, nous allons rappeler les 100 ans du Monument aux morts et l'historique de sa conception.

Le monument a été érigé et financé par un comité du Monument aux morts. Ces membres étaient : François Vuagnat, François Michel, Jean Savigny et Cyrille

Vuagnat. Les ouvriers ayant travaillé à la pose : Jules Huissoud, Auguste Malbuisson et Victor Colomb. Le donateur du terrain : Joseph Vuagnat, dit Auguste. Le monument a été remis à la commune le 1<sup>er</sup> mai 1922 et inauguré par le député de la circonscription en 1924.

**Nous recherchons les descendants directs ou indirects des personnes citées ci-dessus.** Faites-vous connaître dès maintenant au secrétariat de mairie ☎ **04 50 49 24 30**. D'avance merci pour votre coopération.



## RENCONTRES ÉLUS / CITOYENS

Venez à la rencontre de vos élus.  
Samedi 25 mai, 10h - 12h : Chez Jolliet aux Sorbiers  
Samedi 15 juin, 10h - 12h : Grossaz  
Samedi 21 septembre, 10h - 12h : Chef-lieu.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Le dimanche 9 juin 2024**, les électeurs sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen.  
Pour vérifier votre situation électorale, rendez-vous sur [www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale).  
La date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 mai 2024.

## ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS !

L'équipe communication cherche constamment à illustrer par des photos les différents supports de communication de notre commune : bulletins municipaux, agenda, site internet ou encore compte Facebook.

Aujourd'hui, elle souhaite **RENOUVELER SA PHOTOTHÈQUE** et compte sur vos contributions avec des photos de notre commune ou prises sur/ depuis le territoire communal. Et quoi de mieux que vos propres clichés, pour mettre en valeur notre commune ?

**Photographe amateur, amoureux de la nature, des vieilles pierres, d'architecture, acteur ou participant aux animations de notre commune, n'hésitez pas et envoyez-nous vos photos !**

Vous pouvez contribuer à cette photothèque en envoyant vos clichés sur l'un des thèmes suivants : saisons, événements et animations culturels ou sportifs, biodiversité, agriculture, aménagement et travaux, bâtiments communaux ou traditionnels.

→ Pour participer envoyez vos photos à [✉ compta@feigeres74.fr](mailto:compta@feigeres74.fr) en précisant votre nom, la date de prise de vue, le lieu (adresse, hameau...) et l'objet de la photo.



**En parallèle nous ouvrons UN CONCOURS PHOTO. Le plus beau cliché sera publié en première de couverture de l'agenda 2025.**

**Droit d'utilisation d'image :** Tous les participants assurent que leur photo est une photo originale qui leur appartient. Ils acceptent de renoncer à leurs droits d'auteur. La commune de Feigères s'engage à n'utiliser les photos que pour les illustrations sur les supports de communication dont elle est l'est à l'origine.

*Sébastien pour la commission Communication*

## CHIFFRES 2023

### > ÉTAT CIVIL

Population totale au 01/01/2024 : 1 859 habitants  
Inscriptions sur la liste principale électorale au 15/02/2024 : 1 138 électeurs  
Avis de naissance : 22  
Naissance : 1  
Reconnaissances : 6  
Mariages : 9  
Décès : 5  
Attestations d'accueil : 17  
Attestations de recensement militaire : 19

### > URBANISME

Certificats d'urbanisme opérationnels et d'informations : 57  
Déclarations d'intention d'aliéner : 19  
Déclarations préalables : 47  
Permis de construire : 12  
Autorisation de travaux : 1  
Permis de construire modificatifs et transferts de permis : 8  
Permis de démolir : 2

### > CONSEILS MUNICIPAUX

Conseils municipaux : 8  
Délibérations : 63

### > CONSEILS D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS : 4  
Délibérations : 10

### > DÉCISIONS DU MAIRE ET ARRÊTÉS

Décisions du maire : 3  
Arrêtés municipaux tous domaines confondus : 78  
Arrêtés de voirie et autres : 88  
Arrêtés ressources humaines : 57



# Vos élus vous informent

## PLEIN DE NOUVEAUTÉS POUR NOS CHÉRUBINS

**Forte du succès rencontré lors des sondages soumis aux familles des enfants de l'école du groupe Édouard-Vuagnat, la mairie a souhaité ouvrir le centre de loisirs pour accueillir les enfants de Feigères durant la première semaine de vacances de Pâques (15 au 19 avril).**

Au programme, des jeux, des activités en groupes, des sorties et bien sûr de la bonne humeur dans les baskets, des rires et du bon temps partagé avec les copains ! N'hésitez pas à consulter le programme disponible sur le site de la FOL pour les parents des enfants scolarisés à Feigères. Les tarifs sont soumis au quotient familial et les inscriptions pour 3, 4 ou 5 jours. Les places sont a priori déjà bien prisées mais vous pouvez toujours contacter la direction de la FOL Feigères pour tous renseignements.

La mise en place du projet territorial d'éducation (PEDT) se poursuit avec cette nouvelle offre de service. Les activités proposées visent à valoriser les enfants, les pousser à faire leurs propres choix et les préparer ainsi à leur vie d'adulte tout en privilégiant l'apprentissage du vivre ensemble.

Au sein de la structure, les enfants ont la possibilité de donner leur avis, d'inventer des jeux, de modeler l'espace dans lequel ils évoluent, tout cela sous validation de l'équipe encadrante. À l'issue de cette semaine test, la commission Scolaire a pour souhait l'ouverture du centre de loisirs pour les vacances scolaires (sauf Noël) pour l'année scolaire 2024-2025.

**Pour cette année, les projets prennent vie** avec la mise en place du recyclage au restaurant scolaire et la sensibilisation effectuée sur l'environnement. Les enfants vont également participer à la plantation des arbres du futur parc-aire de jeux et de sa future inauguration. Les inscriptions pour les olympiades, prévues le samedi 29 juin après-midi et réservées aux élèves et leurs parents, vont également bientôt être ouvertes. Nous sommes en train de vous préparer une belle journée grâce à l'active collaboration avec la FOL, l'équipe enseignante et les associations du village... mais chut, on vous en reparle bientôt !

*Laurence pour la commission Scolaire*

## APPEL AUX DONS POUR FINANCER LA CLASSE DÉCOUVERTE DES CP ET CE1



**Un appel aux dons est lancé sur la plateforme Trousse à projets pour financer la classe découverte des CP et CE1 au chalet l'Écho des Montagnes à Seytroux.**

Lors de ce séjour, nous découvrirons la nature environnante par le biais de balades et d'ateliers contés. Nous apprendrons à vivre ensemble dans un contexte différent de la classe.

Dès notre arrivée le lundi 17 juin 2024, nous découvrirons nos chambres et nous nous installerons avec l'aide des adultes présents. Après un bon pique-nique, nous irons construire un moulin à eau avec nos enseignants

avant d'aller l'essayer au bord de la rivière. Après un bon dîner, nous pourrions enfin profiter de nos chambres pour jouer entre amis avant de dormir. Mardi matin, nous partirons à la découverte du village lors d'un rallye photos avant de découvrir Nadine, l'apicultrice, qui nous rejoindra au chalet avec sa ruche vitrée (si les abeilles sont réveillées !). Elle nous sensibilisera sur les dangers qui guettent les abeilles. Mardi soir, un duo de conteuses nous plongera dans l'univers de Charles Perrault avec l'histoire de Peau d'âne. Mercredi matin, nous irons acheter au village de jolies cartes postales pour envoyer un beau souvenir de notre séjour à notre famille. L'après-midi sera plus sportive avec une balade contée par Sylvie qui nous fera écouter le souffle du vent qui nous murmure le secret des arbres, des plantes et des habitants de la forêt. En fin de journée, après un bon repas savoyard et une soirée jeux de société, nous serons heureux de retrouver notre lit. Jeudi matin, place à l'art avec un temps de création d'œuvres de landart, construites à partir des éléments de la nature qui nous entoure, puis après le déjeuner, en route pour un jeu de piste à la recherche de Javotte la marmotte. Jeudi soir sera le moment tant attendu : la boum ! Vendredi matin sonnera déjà l'heure du retour... Place au rangement et aux bagages.

## BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

Depuis deux ans, la commune a choisi de donner une seconde vie aux sapins de Noël. Broyés par une entreprise locale, leurs copeaux seront utilisés par les services techniques. L'emplacement a bien été utilisé par les habitants satisfaits de se débarrasser de leurs sapins sans avoir à se déplacer, avec le bonus de faire un geste pour l'environnement.

**Plus de 100 sapins ont été récoltés et broyés !**



# Vos élus vous informent



## COMPOSTER, C'EST FACILE!

Le compostage, tout le monde en parle. C'est tendance et c'est incontournable pour réduire sa quantité de déchets.

Vous aimeriez bien vous y mettre mais vous n'êtes pas sûr de connaître les bons gestes? Vous pratiquez déjà mais vous avez encore quelques questions? Vous habitez en immeuble et vous souhaitez installer un site de compostage collectif au pied de votre résidence?

**Mylène Broto-Mur, maître composteur à la CCG, sera présente sur notre commune pour échanger sur un temps d'animation et répondre à toutes vos questions.**

**Premières dates :**

- Lundi 8 avril, 16h - 17h30, à la bibliothèque
- Jeudi 11 avril 9h - 10h, à la mairie, salle consulaire
- D'autres à venir en mai.

UNE OPÉRATION INITIÉE PAR LE RÉSEAU COMPOST CITOYEN

DES ATELIERS AUTOUR DU COMPOST DANS TOUTE LA FRANCE!

**TOUS au COMPOST!**  
43<sup>ÈME</sup> ÉDITION

TOUT SE COMPOSTE!

du 23 mars au 07 avril 2024

Distribution de compost et de broyat  
**du lundi 25 mars au samedi 6 avril**  
à la déchetterie de Neydens.

11<sup>ÈME</sup> QUINZAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

COMMUNALITÉ DE COMMUNES DU Genevois

## Le p'tit mot de l'APEF

### BRÛLER L'EAU C'EST POSSIBLE !?

Les **déchets organiques** que nous mettons à la poubelle pour l'incinérateur sont **constitués à 80% d'eau !**

Le **COMPOSTAGE** a plusieurs bénéfices :

1. Il **réduit le volume** de nos poubelles ;
2. Il **nourrit la terre**, en créant un terreau 100% naturel ;
3. Il est **économique** (plus besoin d'acheter de l'engrais, ni de se déplacer si souvent à la déchetterie) ;
4. Le compostage partagé dans les copropriétés **crée du lien et du sens**.

**La CCG nous aide !**  
C'est gratuit pour les copropriétés et seulement 15€ pour les particuliers !

Dans la commune il y a déjà 3 personnes référentes qui peuvent vous aider n'hésitez pas à les appeler :

- Anne-Marie Vuagnat : 06 76 69 86 88
- Perrine Servais : 06 03 92 93 68
- Emmanuelle Patrel : 06 03 28 65 08

Vous pouvez même aller au **compost des jardins partagés** pour voir comment il fonctionne ou même déposer vos matières compostables en attendant de créer le vôtre 😊

Retrouvez des compléments sur ce sujet, ainsi que nos autres articles sur notre site [www.apef74.fr](http://www.apef74.fr) ou via le **QR code** ci-contre

## BRUIT DE VOISINAGE

Extraits de l'arrêté municipal du 20 septembre 2007

**Article 1<sup>er</sup> :** Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage [...] par sa durée, sa répétition ou son intensité [...] est interdit, de jour comme de nuit, sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur [...]. Une dérogation permanente aux dispositions du présent arrêté est accordée pour la Fête de la musique, la fête locale, la Fête nationale du 14 juillet et le jour de l'An.

**Article 2 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils [...] tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailluses, motoculteurs, motobineuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies métalliques, etc., peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Les dimanches et jours fériés, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant les outils ou appareils mentionnés ci-dessus et engendrant des bruits gênants sont strictement interdits.

**Article 3 :** Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils [...] susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés.

**Article 7 :** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.





# La vie associative et les événements

## ENTRETIEN DES COURTS DE TENNIS

En vue de l'arrivée des beaux jours, le Tennis Club de Feigères a diligenté ce jeudi 8 février le nettoyage et la rénovation des courts de tennis. Le tout pour un coût de 7 900 € financé, et c'est à signaler, entièrement par le club. N'hésitez pas à nous rejoindre.

✉ [tennis.feigeres74@gmail.com](mailto:tennis.feigeres74@gmail.com)



## EXPOSITION DES ARTISTES DE FEIGÈRES

Le club Rayon de soleil organise une exposition des *Artistes de Feigères* qui se tiendra les 6 et 7 avril 2024 de 10h à 19h à la salle polyvalente de Feigères. Entrée libre, bar avec sandwiches et pâtisseries. Venez nombreux découvrir leurs créations : peintures, sculptures, photos, patchwork, vannerie, quilling, livres d'auteurs feigérois, peinture sur porcelaine... Pour tous renseignements, contacter Odile Vuagnat ☎ **06 56 87 60 57**.

6-7  
Avril  
de 10h à 19h

**EXPO**  
ARTISTES DE FEIGÈRES

SALLE POLYVALENTE DE FEIGÈRES  
ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC - BUVETTE, PETITES RESTAURATIONS SUR PLACE

Contact : Odile  
06 56 87 60 57

Organisée par  
CLUB DU 3EME AGE "RAYON DE SOLEIL" - FEIGÈRES

ne pas jeter sur la voie publique

COM\*TuDiS

**FÊTE DE LA TULIPE  
LE 7 AVRIL PROCHAIN,  
SENTIERS NEYDENS  
ORGANISE  
LA SECONDE  
FÊTE DE LA TULIPE  
À LA SALLE  
POLYVALENTE  
DE NEYDENS.**



### ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Jeanne Marin, née le 1<sup>er</sup> février 2024

James Ducasse, né le 2 février 2024

*Toutes nos félicitations aux parents.*

• DÉCÈS •

Marcel Chamot, le 18 janvier 2024

Rose Fonne, le 26 janvier 2024

*Toutes nos condoléances à leur famille.*

## MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612  
74166 Feigères Cedex

Tél. **04 50 49 24 60** • [mairie@feigeres74.fr](mailto:mairie@feigeres74.fr)  
[www.feigeres74.fr](http://www.feigeres74.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /  
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :  
Myriam Grats  
Rédacteur en chef :  
Éric Collomb

